



Dans une déclaration officielle publiée le 8 février, le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, a vivement réagi aux attaques virulentes et injurieuses proférées à l'encontre de la première Dame du Cameroun, Chantal Biya, sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Le porte-parole du gouvernement a condamné les propos diffamatoires, irrespectueux et incendiaires qui ont circulé, menaçant de prendre des mesures sévères à l'encontre de leurs auteurs.

Le ministre Sadi a mis en garde contre les "écarts de langage" et les "propos indécents" qui portent atteinte à l'image, à l'honorabilité et à la dignité du peuple camerounais.

Sans nommer directement l'incident en question, des sources au sein du ministère de la Communication ont lié cette réaction aux déclarations attribuées à Marlène Emvoutou, une personnalité médiatique, contre la première Dame.

Denis Ombga, directeur de l'Observatoire des médias, a indiqué que le gouvernement est alarmé par la montée de l'indécence et de la haine dans les discours publics, et que les attaques contre la première Dame constituent un point de non-retour.

Il a affirmé que la première Dame est un "patrimoine" qui doit être respecté et protégé.

Le gouvernement a donc décidé d'intervenir et de sanctionner sévèrement ceux qui s'adonneront à des attaques personnelles et diffamatoires contre des personnalités publiques.

René Emmanuel Sadi a averti que des mesures appropriées seront prises à l'encontre de quiconque se rendra coupable de telles pratiques, où qu'il se trouve.

Une mise en garde qui vise à dissuader toute forme de discours injurieux et irrespectueux contre les autorités et personnalités publiques.
